



Touraine
insertion

Guide pratique

*Entreprise de Travail Temporaire
d'Insertion (ETTI)*



I pour Insertion

A pour Activité

E pour Economique

À savoir avant de commencer à lire

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) est un dispositif financé par l'Etat.



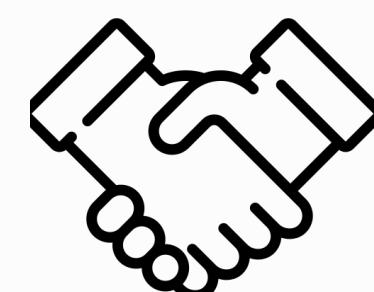
Je dois vérifier mon éligibilité auprès de mon conseiller référent.

En Indre-et-Loire, il existe 3 Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) :



Le contrat de travail me donne des droits et des obligations.

Le temps d'accompagnement est obligatoire.



Qu'est-ce que l'IAE ?

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) permet aux personnes **sans emploi** de bénéficier d'un **accompagnement social et professionnel**.

Un accompagnement social, c'est aider une personne à résoudre des difficultés de la vie quotidienne. Par exemple :



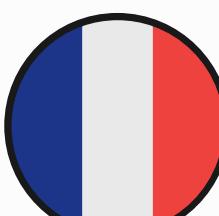
Je recherche un accès au soin



Je cherche un logement



Je souhaite une voiture, scooter, vélo électrique, trottinette



Je souhaite apprendre le français

Un accompagnement professionnel, c'est aider une personne à trouver un emploi ou à évoluer dans son métier. Par exemple :



Je cherche un travail

Je cherche une formation

Je souhaite découvrir des métiers

Qu'est-ce que l'IAE en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

L'Insertion par l'Activité Economique (IAE) en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion permet aux personnes **sans emploi** de bénéficier d'un **contrat de travail**.

Ce contrat de travail est un **Contrat de Travail Temporaire**.

Les **heures de travail** sont écrites dans mon **contrat de travail**.

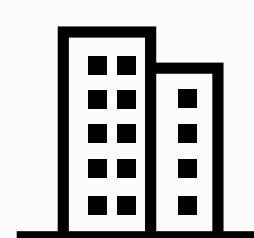
Mon contrat peut être :

- **à temps plein**
- ou **à temps partiel**



Avec ce **Contrat de Travail Temporaire**, je travaille :

→ Dans les entreprises



Je signe un **Contrat de Travail Temporaire** avec mon employeur (ETTI) pour chaque mission en entreprise.

Je signe mon contrat de travail dans un délai de 48h.

Qu'est-ce que l'IAE en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

-  **Je suis payé pour chaque heure travaillée.**
-  **Je signe et je complète un relevé d'heures.**
-  Je reçois mon salaire le **11 de chaque mois**.
-  Si je ne travaille pas, **je ne suis pas payé.**



Avec ce **Contrat de Travail Temporaire** :

- Je me déplace seul pour aller à l'entreprise.
- Je respecte les consignes et règles de sécurité de l'entreprise.

Un **contrat**



Une **mission**



Une **mission**



Heures de travail à réaliser

Qu'est-ce que l'IAE en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

Durant votre parcours, vous avez :



Des actions de formation qui permettent d' :

- Acquérir des connaissances
- Acquérir une qualification



Des Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (stage) qui permettent de :

→ Découvrir un secteur d'activité



→ Confirmer un projet professionnel



→ Initier une démarche de recrutement



Qu'est-ce que l'IAE en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

Pour mon **inscription**, je dois apporter :

- Carte d'identité
- Carte vitale
- RIB
- Justificatif d'inscription (France Travail, RSA, AHH, ASS...)
- Justificatif de domicile (moins de 3 mois)
- Permis de conduire

L'IAE est **un tremplin** pour

Une formation



Un emploi (CDI, CDD...)



Ce dispositif a une durée de **24 mois**.

Qu'est-ce que l'IAE en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

Après mon inscription, je passe **une visite médicale**.

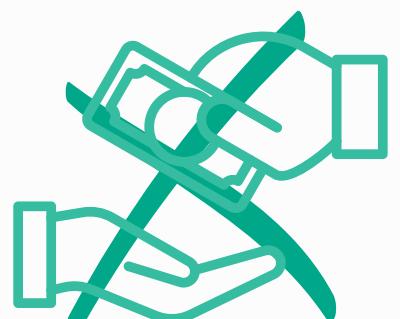
- ✓ Je passe la visite médicale dans les 3 mois. (sauf exception)



L'entreprise de Travail Temporaire me donne des **Equipements de Protection Individuel** (EPI).

Les **EPI** sont des vêtements ou du matériel pour me protéger.

C'est gratuit.



Par exemple :

- Chaussures de sécurité
- Casque



À l'agence, je passe un test de sécurité.



Je fais ce test sur un ordinateur.

Qui peut avoir un contrat en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

Je suis :

→ Bénéficiaire du RSA (Revenu de solidarité active)



→ Allocataire ASS (Allocation de solidarité spécifique)



→ Allocataire AAH (Allocation aux adultes handicapés)



→ Réfugié statutaire, bénéficiaire d'une protection temporaire, protégé subsidiaire ou demandeur d'asile.



→ Personne sans hébergement ou hébergée ou ayant un parcours de rue



Qui peut avoir un contrat en Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) ?

Je suis :

- Parent isolé
- Senior (+ 50 ans)
- Jeune (- 26 ans)
- DETLD (Demandeur d'emploi de très longue durée) + 24 mois
- Travailleur en situation de handicap
- Résident QPV Quartier prioritaire de la politique de la ville
- Sortant de détention ou personne placée sous main de justice
- Sans mobilité



Vos droits

Avec un contrat de travail IAE, j'ai le droit à un accompagnement.

Selon mes besoins, cet accompagnement m'aide à être autonome dans :

→ Mon projet professionnel



→ Mon logement



→ Ma santé



→ Ma garde d'enfants



→ Mes moyens de transports



Vos droits

Avec un contrat de travail IAE, j'ai le droit à un contrat de travail.

Avec un contrat de travail, j'ai le droit à :

→ Un salaire (SMIC en vigueur)



+ Indemnité de Fin de Mission (IFM)

→ Des congés payés



→ Droit à la retraire



→ Droit à l'allocation chômage

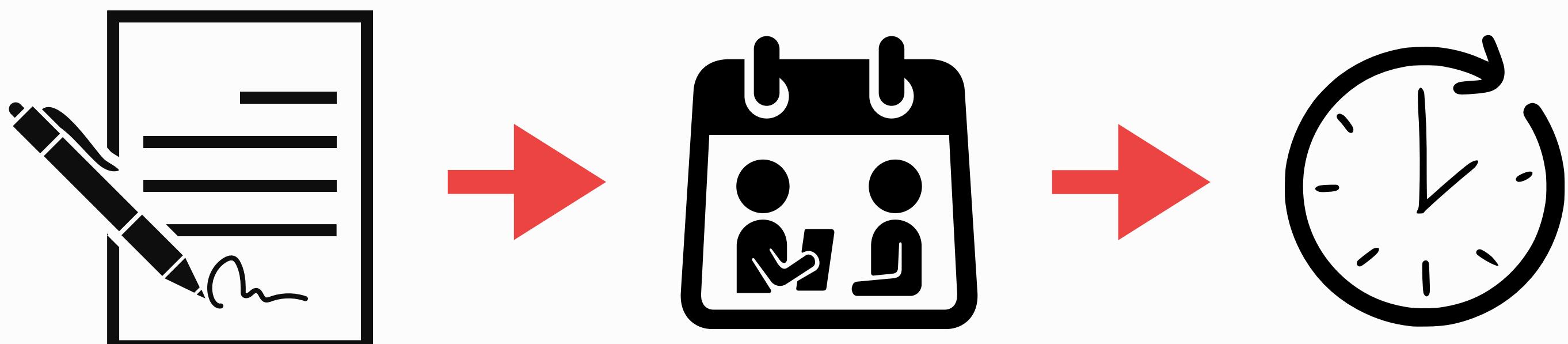


→ Droit à la mutuelle (à partir de 414h travaillées)



Vos engagements

- Je signe un contrat de travail
- Je viens au travail
- Je respecte les horaires
- Je fais des démarches pour trouver un travail
- Je vais à tous mes rendez-vous d'accompagnement



Si je ne respecte pas mes engagements :

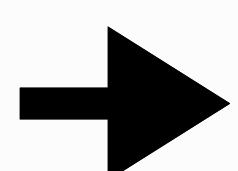
- Le contrat peut être arrêté



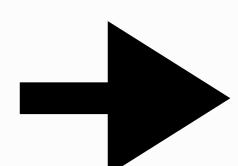
Comment faire pour trouver un contrat en insertion ?

Contacter votre conseiller(ère).

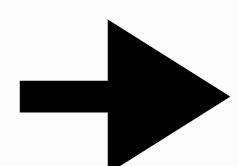
Par exemple :



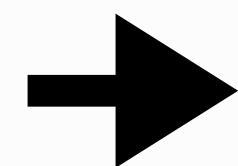
Conseiller France Travail



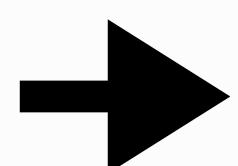
Conseiller Mission Locale



Conseiller Cap Emploi



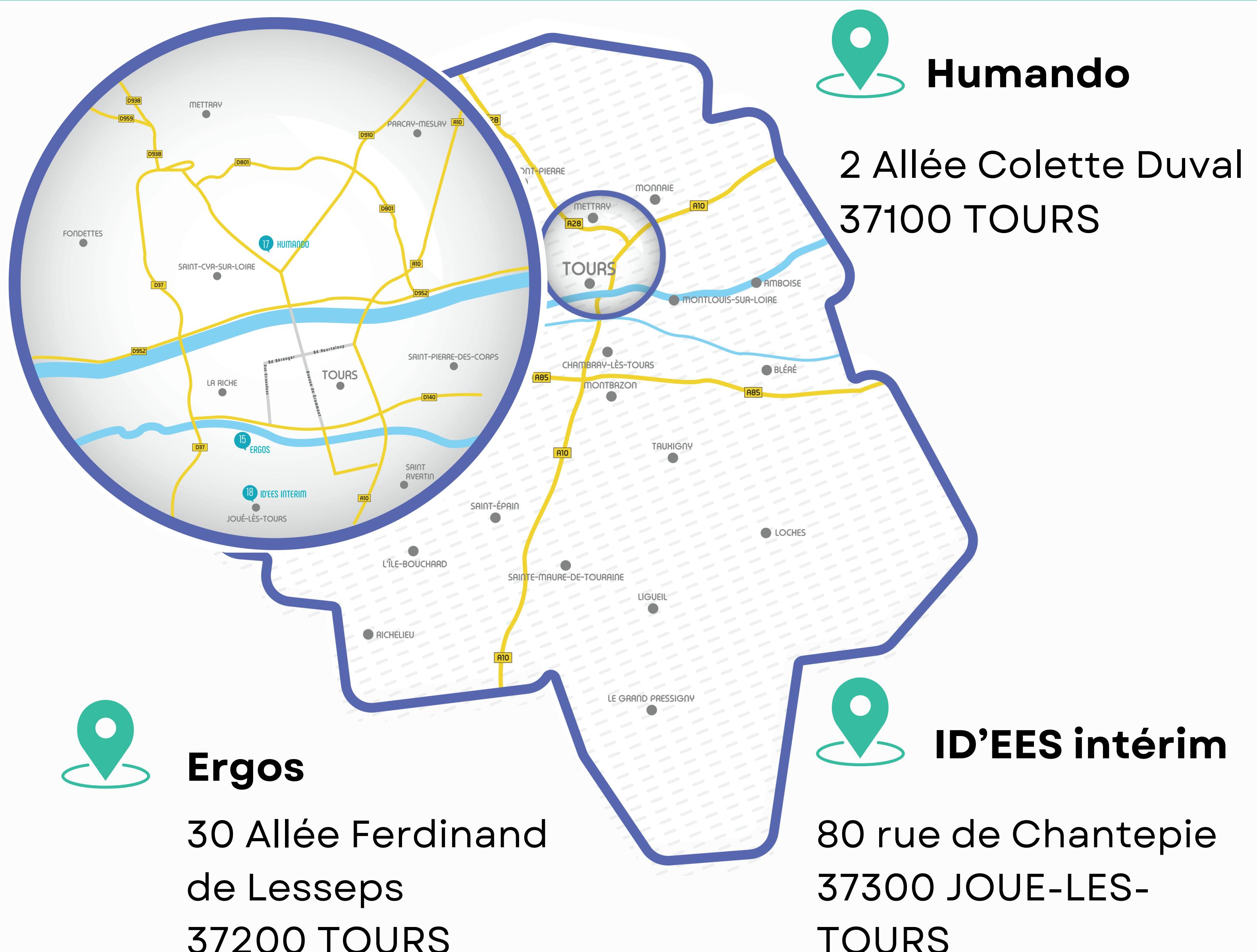
Référent RSA



Assistante sociale

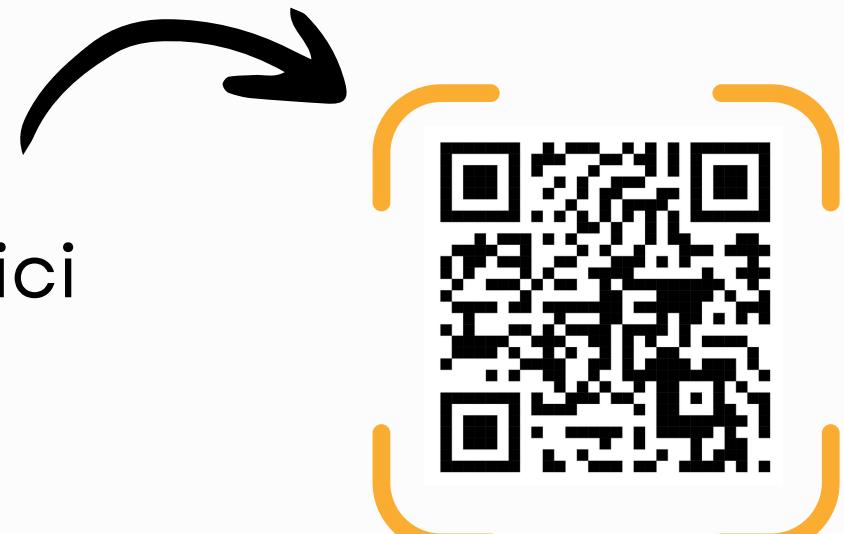


Les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI) en Indre-et-Loire



En attendant votre rendez-vous :

Faites une recherche en cochant ETTI sur :



Découvrez le pas à pas des emplois de l'inclusion juste ici



Contactez-nous !

contact@touraine-insertion.org



Cofinancé par
l'Union européenne

VILLE DE
TOURS

TOURAINE
LE DÉPARTEMENT

La DDETS

Direction Départementale de l'Emploi
du Travail et des Solidarités


Région
Centre-Val de Loire